



PROTCOLE Vol Libre Professionnel

« PARAPENTE COVID 19 »



Accueil - Boutique

- Port de masques (pour le personnel et pour distribution).
- Panneau type Plexiglass pour la protection des agents d'accueil.
- Respect des préconisations (nombre personnes / local ; marquage des distances au sol)
- Favoriser les paiements dématérialisés et toutes opérations en ligne (prise de licence).
- Mise en place d'une tracabilité des contacts (par un registre des visites & fiche de stage).

Vol en Biplace

- Mise en place d'une gestion des flux de personnes lors de toutes les phases de l'activité.
- Protections individuelles :**
 - Gants personnels (ou jetables) conseillés, lunettes ou masque de ski
 - Vente & distribution des Photos & vidéos : par voie dématérialisée ou sur support désinfecté
 - Mise à disposition de gel hydro-alcoolique
- Pour le passager :**
 - Port de masque & charlotte jetables.
 - Désinfection / protection selon les préconisations des constructeurs du matériel passager à chaque nouvelle affectation.
- Pour le pilote :**
 - Port du masque.
 - Visière ou masque de ski.

NB : Nous souhaitons anticiper par ce protocole une reprise progressive de l'activité sportive en vue de la faciliter. Chacun doit être conscient que les mesures sanitaires annoncées prochainement pourraient imposer l'aménagement de certaines préconisations, comme le retard et/ou la territorialisation de certaines activités visées par cette fiche.

Les éducateurs sportifs, seront sans doute soumis à un test de dépistage en fonction de sa disponibilité. Puis, s'il est négatif, ils seront surveillés à intervalle régulier et isolés en cas de doute avec une recherche des cas contacts et un signalement éventuel en fonction des dispositions réglementaires.

Les gestes barrières à adopter

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

La distance sociale préconisée



Recommandations gouvernementales



Stage - Enseignement

- Port du masque lorsque la distanciation minimale réglementaire ne peut être respectée.
- Usage de charlottes jetables & désinfection des casques après chaque utilisation.
- Désinfection / protection du matériel pédagogique selon les préconisations des constructeurs à chaque nouvelle affectation.
- Privilégier les apports théoriques en extérieur, respecter la distanciation physique et la désinfection de la salle après usage.

Navette

- L'utilisation de la navette est le point de concentration dans notre activité. Il convient d'apporter une attention particulière au nettoyage et à l'organisation des transports.*
- 2 pers./banquette soit Maximum 6 personnes distantes dans un minibus pour 9 personnes.
- Gel hydro-alcoolique à disposition dans le véhicule & obligation de se laver les mains.
- Port du masque.
- Pour les biplaces :**
 - Favoriser le transport des passagers dans leurs véhicules personnels.
 - Désinfection de la navette entre chaque rotation.
- Pour les stages :**
 - Affecter une place aux stagiaires, à conserver à chaque rotation.
 - Désinfection de la navette en fin de journée.